

## Financement des TPME

# Le Fonds de soutien financier sur les rails

**Les très petites, petites et moyennes entreprises (TPME) bénéficient désormais d'un Fonds de soutien financier. Instauré par Bank AL-Maghrib, le GPBM et la Caisse centrale de garantie, ce fonds est doté de 3,6 milliards de DH sur 3 ans.**

**L**e Fonds de soutien financier des TPME est lancé. Son objectif : améliorer l'accès aux financements des opérations visant le rétablissement et la pérennité de l'équilibre financier des entités jugées viables, mais connaissant des difficultés d'ordre conjoncturel. Ce fonds est mis en place par Bank Al-Maghrib, le GPBM et la Caisse centrale de garantie (CCG) qui en assure la gestion.

Ce dispositif cible les très petites et moyennes entreprises, en particulier les structures exportatrices et celles opérant dans le secteur industriel. Néanmoins, souligne la CCG dans un communiqué, les entreprises de taille intermédiaire (ETI) peuvent également bénéficier du Fonds. Et comme nous l'annoncions dans une précédente édition, l'intervention

de ce dernier «prend la forme d'un prêt subordonné plafonné à 50 millions de dirhams, détaille la Caisse. La part de la banque, quant à elle, peut prendre la forme de concours pour financer les besoins de restructuration de créances existantes, d'exploitation ou d'investissement». Cette part peut également bénéficier de la garantie de la CCG. La durée de remboursement du crédit peut atteindre 10 ans. Lors de la rencontre régionale organisée par Bank Al-Maghrib à Marrakech le 25 juin, Amal Idrissi, représentante de la direction de supervision bancaire à la Banque centrale, a expliqué que ce Fonds de soutien est destiné à des entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 175 millions de DH, et qui connaissent des difficultés passagères de financement, mais ne

présentent pas de problèmes structurels. La responsable de BAM a également précisé que le fonds sera doté de 1,2 milliard de DH par an sur trois ans, soit 3,6 milliards au total.

Dans son rapport annuel 2013, Bank Al-Maghrib, citant une étude de la Banque mondiale, indique que les prêts accordés aux TPME au Maroc ont représenté 30% de l'ensemble des crédits destinés aux entreprises en 2012, contre 8% en moyenne dans la région MENA. De même, la proportion des crédits aux TPME garantis par la Caisse centrale de garantie est passée de 6% en 2008 à 14% en 2012. Les efforts consentis convergent vers un meilleur renforcement de ce tissu entrepreneurial qui représente 95% des entreprises et réalise 20% de la valeur ajoutée. Les TPME contribuent aussi à hauteur de 30% aux exportations et concentrent 50% de l'emploi au niveau national et 66% de celui du secteur industriel. ■

Ilham Lamrani Amine